



Hors classe agrégés, campagne 2019.

Calendrier :

Circulaire BO / HC.	jeu 21 mars
Circulaire BIR / HC.	lun 01 avril
Renseigner son dossier / iProf *	Du lun 01 avril au dim 07 avril
Saisie des avis des CE et des IPR	lun 08 avril
GT académique	ven 10 mai
AIDOP hors classe.	lun 13 mai
Consultation des avis sur I-Prof	mar 14 mai
CAPA hors classe	mar 21 mai
Bilan CAPA	Du mar 21 mai au jeu 23 mai
Remontées académiques	mer 22 mai
CAPN (Promotions effectives au 1^{er}/09/19)	mar 02 juillet

*Uniquement pour certains, voir le BIR n° 24 du 1er avril 2019, note de service n° 2019-027 du 18-3-2019 point 3 et plus bas.

Rappel préalable,

Avec le PPCR, le système de la hors classe a complètement changé, que ce soit pour le barème comme pour la logique. Cependant, dans l'académie de Lyon, nous parvenions depuis longtemps à faire en sorte que à peu près tout le monde soit promu à la hors classe en fin de 10^e ou début de 11^e échelon, c'est à dire proche du moment où cela apporte une amélioration de salaire. Ainsi, dans notre académie, nous parvenions à faire fonctionner la hors classe comme une nouvelle série d'échelons après le 11^e, ce qui correspond aux mandats des syndicats de la FSU qui ne voulaient pas de hors classe mais la création de 12^e, 13^e etc... échelons... Le PPCR a un effet bénéfique pour les académies qui avaient du mal à faire plier l'administration en faveur de nos critères, il permet aussi un barème national pour les certifiés.

Quelques rappels des nouvelles dispositions :

Le barème est différent. Désormais, seules l'appréciation rectrice et l'ancienneté d'échelon sont prises en compte.

Pour l'attribution des appréciations rectrice, cette année, 3 situations différentes ont été possibles pour les 861 candidats : (voir le BIR n° 24 du 1er avril 2019)

- 701 candidats conservent l'appréciation donnée l'an dernier, l'an 1 du PPCR.
- 128 candidats déjà agrégés « entrants » dans les candidats (9^e échelon + 2 ans) ont eu une appréciation rectrice consécutivement à leur rendez-vous de carrière.
- 32 candidats arrivés cette année dans le corps des agrégés (par concours ou liste d'aptitude) au-dessus du 9^e échelon. Ils n'ont donc pu avoir de rendez-vous de carrière. Pour eux, il a été demandé de renseigner leur dossier sur iProf et l'avis aux IPR et aux chefs d'établissement comme anciennement, pour fonder l'appréciation rectrice. C'est à eux que s'applique la règle des 10% d'avis excellents et 45% d'avis très favorable. Pour les autres, leur avis découle soit de l'an dernier (maintien) soit de l'application consécutive à leur rendez-vous de carrière.

Barème		Avis rectrice →	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Échelon	Ech tranche	Points Ech ↓	95 pts	105 pts	125 pts	145 pts
9 ^e	9 ^e + 2 ans	0	95	105	125	145
	9 ^e + 3 ans	10	105	115	135	155
10 ^e	10 ^e + 0	20	115	125	145	165
	10 ^e + 1 an	30	125	135	155	175
	10 ^e + 2 ans	40	135	145	165	185
	10 ^e + 3 ans	50	145	155	175	195
11 ^e	11 ^e + 0	60	155	165	185	205
	11 ^e + 1 an	70	165	175	195	215
	11 ^e + 2 ans	80	175	185	205	225
	11 ^e + 3 ans	100	195	205	225	245
	11 ^e + 4 ans	110	205	215	235	255
	11 ^e + 5 ans	120	215	225	245	265
	11 ^e + 6 ans	130	225	235	255	275
	11 ^e + 7 ans	140	235	245	265	285

Sur fond coloré, la limite pour être proposé à la CAPN cette année. Attention : tous les candidats ayant 165 points au barème ne sont pas proposés car il y a beaucoup d'ex-aequo. Discriminants en cas d'égalité de barème : ancienneté dans le grade, échelon, ancienneté dans l'échelon, ordre alphabétique. L'an dernier les derniers proposés avaient un barème de 175 points et les derniers promus en CAPN 185 points, nous constatons donc cette année une ouverture plus rapide à l'accès en CAPN et probablement de la promotion.

Les volumes :

Acad Lyon	Promouvables		Avis Rectrice		Proposés en CAPN		Promus
Année	Condition	nombre	Avis rectrice +	Nbre	Proportion	Nombre	Nombre
2017 ancien disp.	Dès le 7 ^e échelon	1900	Exceptionnel : 10% des promouvables	190	20% des promouvables	381	102
2018 an 1 PPCR	A partir du 9 ^e + 2 ans ancienneté	832	Excellent : 10% des promouvables, TS : 45%	84	20% des promouvables	167	124
2019	idem	861	Avis de l'an dernier+ ceux issus des RDV de carrières +10% de ceux qui n'avaient pas encore d'avis	63	(Au plus) 25% des promouvables	216	?

Au groupe de travail du 10 mai :

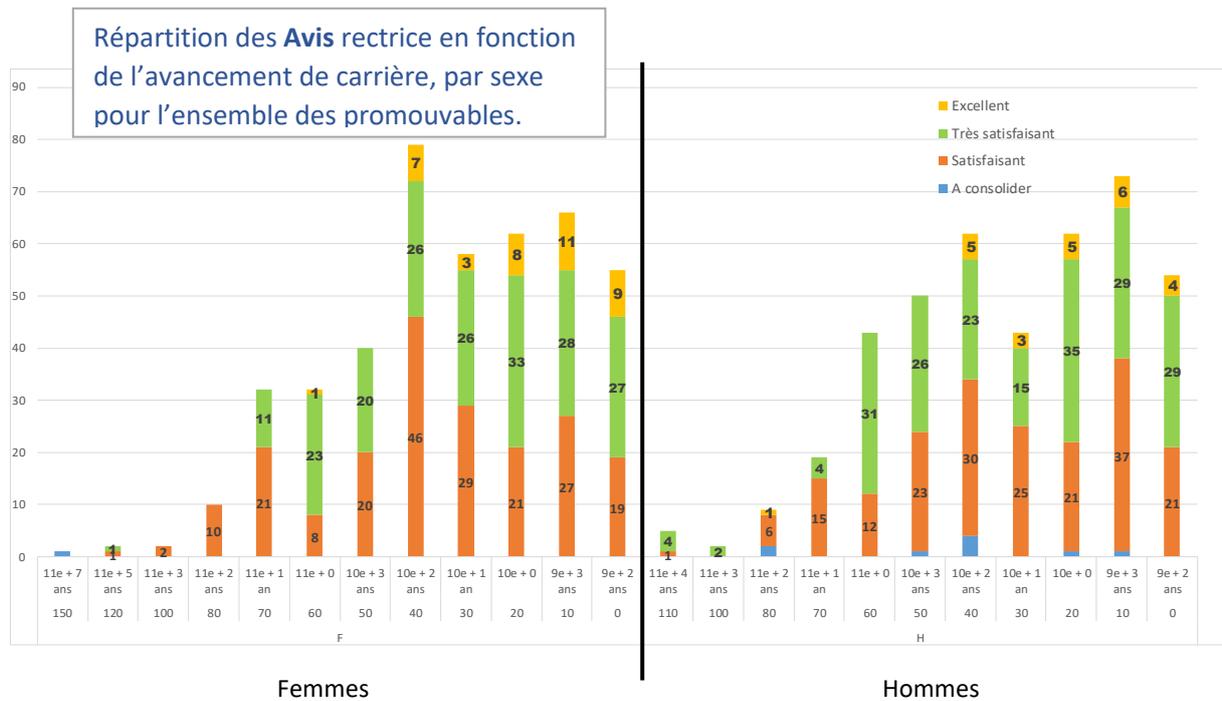
Des éléments statistiques nous sont communiqués :

Divers tableaux nous permettent de connaître les proportions femme / homme, par échelon et par année d'ancienneté dans chaque échelon (les tranches de barème en fait). Un tableau nous donne les effectifs pour chaque cas de type d'avis rectrice et de type d'ancienneté avant répartition des avis excellents. Les règles de répartition des avis sont également discutées. Note : les avis excellents doivent représenter 10% des promouvables mais cela se fait à l'intérieur de chacun des 3 échelons concernés (9^e, 10^e, 11^e).

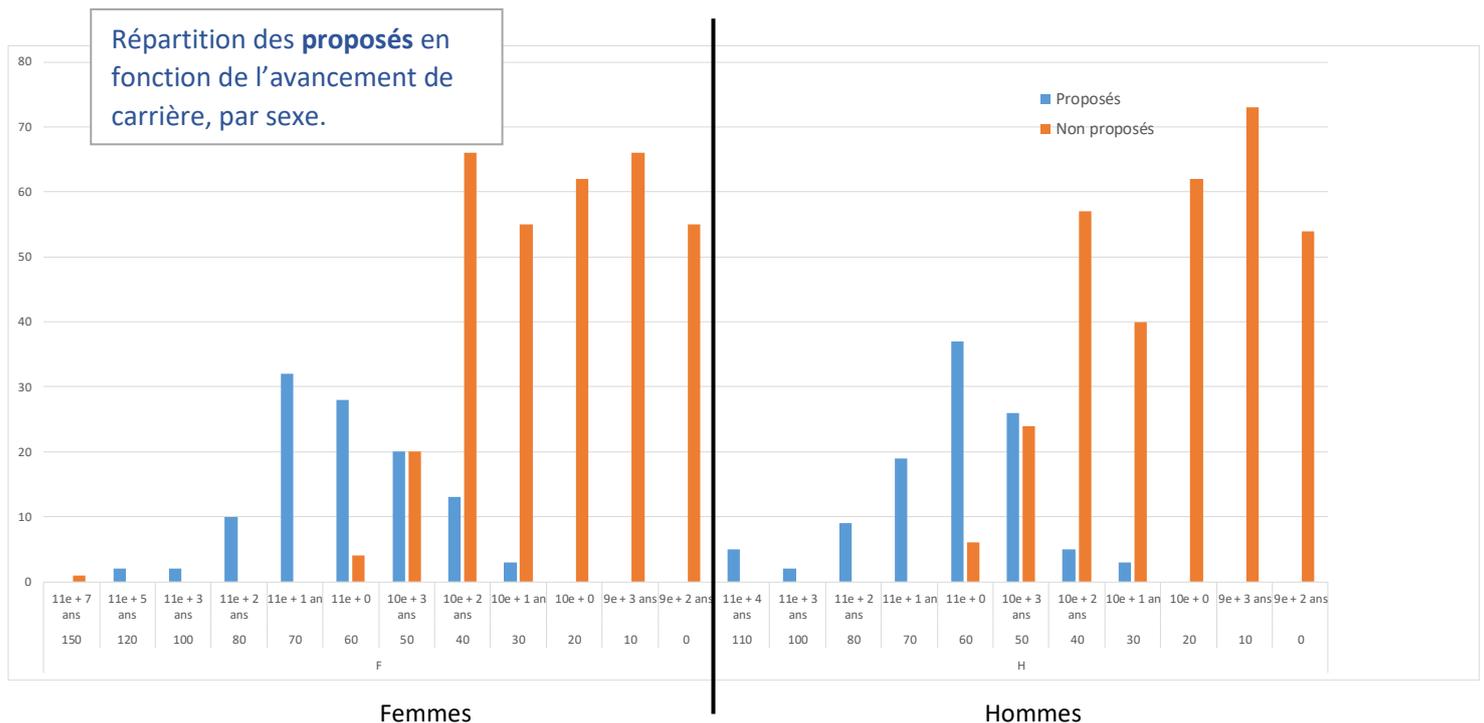
La CAPA :

Nous avons pu disposer des fichiers AIDOP une semaine avant la CAPA et pu les étudier correctement avec le SNES et le SNESUP. Les services du rectorat ont fait leur possible pour tenir tant bien que mal tous les bouts de la circulaire. Les principes débattus en GT ayant été respectés, la FSU n'est intervenue que pour quelques cas pour agir sur l'attribution de l'avis de la rectrice (absente à la CAPA pour la seconde fois ce qui a fait l'objet d'interrogations et de discussions).

Quelques graphiques des données post-CAPA font ressortir l'essentiel.



L'an dernier les avis ont été répartis équitablement entre les 3 échelons concernés. Les avis « excellents » des 11^e et 10^e échelon ont largement été promus, raison pour laquelle il n'en reste plus beaucoup cette année !



Sauf un cas d'opposition de la rectrice, tous les 11^e + 1 an et plus et presque tous les 11^e + 0 an, sont proposés, puis la proportion baisse. Aucun proposé en-dessous du 10^e + 1 an. Par rapport à l'an dernier tout est décalé d'un an plus tôt.

Pour finir

Le ratio promus/promouvables (le « propro » pour les intimes) qui déterminera le nombre de promus à la CAPN du 2 juillet prochain est maintenu à 17%. En théorie, nous comptons sur un maintien du nombre de promotions par rapport à l'an dernier.